

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
09/3/21
DOSSIER N°5898**

**REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2023 :
CANTONS D'AUBUSSON, BONNAT, BOUSSAC, EVAUX-LES-
BAINS ET SAINT-VAURY**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER
Armelle MARTIN à Eric BODEAU

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2023 : CANTONS
D'AUBUSSON, BONNAT, BOUSSAC, EVAUX-LES-BAINS ET SAINT-VAURY**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-09/3/21 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Bâtiments,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions pour un montant de **20 650 €** comme suit :

CANTON D'AUBUSSON	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u> Cantate en Fa	100 €
Comité des fêtes de Saint-Sulpice-les-Champs	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 312 article 65748 : Patrimoine</u> Association de Sauvegarde du Patrimoine	150 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations Sportives</u> Association Sportez-vous bien	150 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u> Association des Anciens Salariés de Philips	100 €
Union Nationale des Retraités et Personnes Agées Aubusson	100 €
<u>Référence Fonctionnelle 6312 article 65748 : Autres</u> Pêche à la Carpe GDCC	90 €
Association de Pêche Champagnat	150 €
Total	1 040 €
CANTON DE BONNAT	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748: Manifestations sportives</u> Les Flots de Doulon	150 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748: Autres interventions sociales</u> EHPAD Châtelus-Malvaleix	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 6312 article 65748 : Autres</u> Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs de Bonnat	200 €
AFACCC 23 (Associations Française pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants de la Creuse)	250 €
Comice Agricole de Châtelus-Malvaleix	190 €
Total	1 090 €

CANTON DE BOUSSAC

Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
La Culture sort des Champs	200 €
Les Amis du Château de Boussac	500 €
<u>Référence Fonctionnelle 312 article 65748: Patrimoine</u>	
Les Amis du Patrimoine de Toulx Ste Croix et de ses environs	200 €
Clugnat à la Recherche du Passé	150 €
Association Pierres en Marche	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748: Manifestation Sportives</u>	
Sport et Bien Etre Boussac	150 €
Amicale Cyclotouriste Boussaquine	200 €
Club Sportif de Boussac (100 ans du Club)	1 000 €
Etoile Sportive de Clugnat	200 €
Association Sportive Nord Est Creuse	1 120 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748: Autres interventions sociales</u>	
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Clugnat (dont 1 500 € pour le Congrès départemental)	1 850 €
Le Souvenir Français – Comité de Boussac	200 €
Total	5 970 €

CANTON D'EVAUX-LES-BAINS

Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Association de Voltige Aérienne (championnat du monde)	1 000 €
Total	1 000 €

CANTON DE SAINT-VAURY	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Atelier et Vie aux Coudercs	1 000 €
Les Amis du Château de Jouillat (les Médiévales de Jouillat)	500 €
Les Amis de Jouillat	300 €
Ensemble Vocal VIDOLAÏ	500 €
Comité des Fêtes Saint-Valérien	1 000 €
ARINOPA	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Union Sportive de St-Sulpice-le-Guérétois	1 000 €
Avenir Cycliste de Saint-Vaury	700 €
Union Sportive de Saint-Vaury-La Valette	1 000 €
Basket Club de Saint-Vaury	1 000 €
Société de Tir Sportif	750 €
Union Sportive de Saint-Fiel	500 €
Association de Gymnastique Jouillatoise	200 €
Association Sportive et Culturelle d'Anzème	500 €
Union Sportive d'Ajain	500 €
Judo Club de Saint-Vaury	500 €
<u>Référence Fonctionnelle 6312 article 65748: Autres</u>	
Husk'In Creuse	500 €
AAPPMA Saint-Sulpice-le-Guérétois Anzème	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 632 article 65748 : Industrie, commerce et artisanat</u>	
Comité de la Foire de Bussière-Dunoise	600 €
Total	11 550 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à procéder au versement de ces subventions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

251244
Publié sur www.creuse.fr le 05/10/2023

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le



ID : 023-222309627-20231003-CP2023259-DE